



DECLARATION PREALABLE

AU

CSAMJS DU 5 FEVRIER 2026



En alerte

A la veille d'élections municipales à haut risque pour notre démocratie, nous agissons en tant qu'organisation syndicale et en tant que citoyen, dans nos lieux de travail, dans nos communes, nos quartiers, nos villages pour alerter sur les dangers d'une bascule dans le monde de l'obscurité et de la haine que représentent les partis d'extrême droite. Leurs attaques contre l'indépendance du système judiciaire, les reculs pour les droits des femmes, leur projet d'institutionnalisation de la discrimination raciale et la suppression des protections pour les personnes LGBT doivent être sans relâche dénoncés, expliqués, démontrés.

Notre travail en tant qu'agent du service public jeunesse et sports, en œuvrant à l'émancipation des personnes et au développement de l'esprit critique, participe de cette lutte contre les dérives obscurantistes et haineuses. Pour pouvoir l'exercer, nous avons besoin d'un ministère soutenant, à travers la reconnaissance formelle des missions et des métiers, l'attribution de moyens humains et financiers permettant le travail au plus près du terrain, et à travers enfin la mise en place d'instances garantissant les meilleures conditions de travail au plus près des agents.

Aujourd'hui nous constatons plusieurs mauvais signaux qui confirment l'absence répétée et alarmante de prise en compte de nos alertes.

Alertes sur les missions et rapports : nous n'avons pas été entendus. Avons-nous seulement été écoutés ?

En novembre et décembre dernier, l'intersyndicale a interpellé Madame Ferrari au sujet d'un rapport dit Delaunay, dont les préconisations menaçaient clairement nos missions, nos statuts et nos métiers, et donc l'action publique dans les champs de la jeunesse, du sport, de la vie associative et de l'éducation populaire. Nous avons interpellé Matignon. Nous avons boycotté le CSA MJS. Il nous a été dit qu'un rapport ne restait qu'un rapport. Nos interlocuteurs ont tenté de désamorcer l'alarme avec des paroles se voulant rassurantes. Nous avons demandé des engagements écrits. Nous n'en avons jamais eus. Mauvais signal.

Dans le silence des promesses non tenues, voilà que nous découvrons le mois dernier que la ministre avait confié à l'IGESR une nouvelle mission dite « *d'évaluation prospective des améliorations et simplifications possibles dans les complémentarités entre les champs jeunesse/vie associative et le champ sport* ». C'est une attaque au cœur, frontale, qui vient faire office de réponse. Car cette mission est tout bonnement une déclinaison du rapport Delaunay. Elle méprise les agents tant par son contenu que par les modalités de sa mise en œuvre. Dans son contenu, au-delà de la fusion des corps, elle signe une tentative de suppression des corps techniques et pédagogiques. Les enjeux éducatifs des métiers JS, qui sont aussi des enjeux de société, sont clairement visés. Nous avons donc été baladés. Quant au fond...Un questionnaire orienté, un charabia technocratique artificiellement produit qui rend volontairement incompréhensible l'enjeu. Chaque région fait ce qu'elle veut pour la mise en œuvre, et surtout en dehors de toute consultation des syndicats. Les agents sommés individuellement de répondre sous couvert de recherche d'amélioration technique, n'ont ni interlocuteur ni élément d'explication. C'est une mascarade, et un vaste piège.

Nous alertons, en vain. Jusqu'où cela va tenir ? **Nous demandons de nouveau une audience avec la ministre afin qu'elle s'explique sur ses promesses non tenues. Nous demandons l'abandon de ces rapports et missions visant directement nos métiers et missions.**

Nous avons alerté aussi sur les risques de démantèlement de notre action ministérielle que font peser les nouvelles lois de décentralisation. L'expérimentation bretonne de délégations de missions jeunesse auprès du Conseil régional en est l'illustration, morcelant la cohérence des politiques d'Etat pour la jeunesse et le sport. **Le SNPJS CGT soutient la demande formulée par la DRAJES de Bretagne de mise en place d'une mission d'évaluation de cette expérimentation**, dans un contexte où la collectivité locale continue de réclamer la délégation d'autres missions JS.

Voyants rouges sur le budget JS et sur tout le champ associatif de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport.

Le projet de loi de finance a été voté après des mois de débat sans effet. A jeunesse et sports nous le voyons fondre, encore et toujours, alors même que nous avons de la difficulté à mener nos missions et que nos partenaires du secteur associatif sont en immense difficultés, avec des milliers de postes supprimés ou menacés. Les signaux d'alerte sont immenses pour celles et ceux qui au quotidien accompagnent les publics les plus fragilisés, agissant là où il n'y a plus de services publics, souvent en délégation de ceux-ci. Du côté des effectifs Jeunesse et sports, nous apprenons que la DJEPVA a demandé que soient « rendus » 20 postes au ministère sur les 204 ETP attribués depuis le début du dispositif SNU. Ses postes seront voués à être à terme supprimés par leur non-remplacement ; on entend aussi que 40 de ces postes pourraient être redonnés à l'armée. Les critères pour déterminer quelle région doit rendre des postes ou pas sont pour le moins obscurs : ce seraient les régions surdotées. Mais par rapport à quels effectifs, sur quels critères et sur la base de quelle carte de l'emploi ? Concernant le redéploiement des postes demeurant à JS, le flou devient carrément cafouillage. Selon les régions les informations divergentes : moitié sur l'engagement et moitié VSS JEP ici, moitié programme européen moitié politique jeunesse là. Ce n'est plus de la définition de politiques publiques mais des obligations de gestion dont on ne sait où elles sont délibérées. Cela ressemble fort en tout cas à de l'arbitraire décidé en haut lieu.

Comment travailler à l'évitement du pire quand l'action publique abandonne le terrain ? Ce ne sera pas à défaut d'avoir mis en garde. **Nous défendons au contraire la définition d'une politique publique d'éducation populaire au travers d'un projet de loi qui reconnaisse le rôle démocratique et critique des associations, et leur redonne une place majeure dans les orientations et attributions**

de moyens de soutien aux démarches d'éducation populaire tout au long de la vie, en lien avec l'accompagnement technique et pédagogique des services Jeunesse et Sports.

Cartographie des instances dans le cadre des élections pro : on prend les mêmes textes et on recommence la non prise en compte des sujets JS

C'est le sujet principal de ce CSA MJS, et nous constatons avec consternation que malgré nos alertes répétées et nombreuses pendant ces quatre années de mandatures, rien n'y a fait : les projets de décrets, en particulier pour la cartographie, sont les mêmes qu'en 2022. Et pourtant nous le martelons : dans les services régionaux et départementaux, les signalements de dysfonctionnement RH continuent, et le modèle existant de CSA de proximité commun ne permet pas la prise en compte sérieuse et poussée de ces problèmes spécifiques. La pagaille va donc pouvoir lamentablement continuer, en particulier pour les personnels des régions pluri-académiques, qui ne savent pas qui sont leurs interlocuteurs. Cela crée des inégalités entre agents selon leur affectation, sans qu'il n'y ait aucune instance de régulation digne de ce nom. Nous avons alerté ; face au refus appuyé de la DGRH d'instance spécifique nous avons fait des propositions alternatives pour que des groupes de travail jeunesse et sports soient institués localement, préparatoires aux instances de dialogue social de proximité. De ces propositions il n'y a nulle trace en l'absence de compte rendu des réunions de travail, et aucune réponse. **Nous continuons donc de demander que ces propositions soient prises en compte et que des engagements soient formalisés dans les circulaires et règlements intérieurs à venir pour la reconnaissance effective des problématiques spécifiques des services jeunesse et sports.**